

**SOCIETE JRC-APR**

Société par Actions Simplifiée au capital de 170.000 €

Siège social : (94700) MAISONS-ALFORT – 2 rue Louis Pergaud

---

SIREN 789 311 222 RCS CRETEIL

---

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 18 JUIN 2025**

L'AN DEUX-MILLE VINGT-CINQ,

Et le 18 juin à 16 heures,

A Maisons-Alfort

Les actionnaires de la Société JRC-APR, SAS au capital de 170.000 €, divisé en 17.000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation du Président.

Chaque actionnaire a été convoqué le 15 mai 2025.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en leur qualité de mandataire.

Les membres titulaires et suppléants du Comité Social et Economique ont été régulièrement convoqués par le Président et :

BOIGUILLE Boubou :

participe à la réunion

ne participe pas à la réunion

BA Aminata :

participe à la réunion

ne participe pas à la réunion

PORFIRIO SIMOES Claudineia :

participe à la réunion

ne participe pas à la réunion

BODI Bodi Adams :

participe à la réunion

ne participe pas à la réunion

BAH Laibatou :

participe à la réunion

ne participe pas à la réunion

TIMERA Mamoulaye :

participe à la réunion

ne participe pas à la réunion

FEIBOUKO Victorine :

participe à la réunion

ne participe pas à la réunion

MSAIDIE Djirani :

participe à la réunion

ne participe pas à la réunion

TANDIA Lassana :

participe à la réunion

ne participe pas à la réunion

MORAIS DE RESENDE Lucelia :

participe à la réunion

ne participe pas à la réunion

MT

KUA 503

BOUCHHIB Mbark :

- participe à la réunion  
 ne participe pas à la réunion

ADRAR Katie :

- participe à la réunion  
 ne participe pas à la réunion

AMORIM-DE ALMEIDA MORAIS Susana

Patricia :

- participe à la réunion  
 ne participe pas à la réunion

Monsieur Jean-Christophe BOSCHET préside la séance en sa qualité de représentant permanent de la Société JCB PARTICIPATIONS.

Le Cabinet 2AC AQUITAINE, représenté par Monsieur Bertrand LAFFORT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est présent.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par les membres soussignés, qui établit que les actionnaires présents ou régulièrement représentés possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social et ayant le droit de vote et qu'en conséquence l'Assemblée Générale peut valablement délibérer et est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que l'Assemblée a été convoquée à l'effet de :

Entendre lecture :

- du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

Et de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Approbation, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, des conventions réglementées,
- (...)
- Pouvoir pour les formalités,
- Questions diverses.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque membre du Comité Social et Economique,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

MT

KA

SCS

- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le bilan, compte de résultat et ses annexes,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée,

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions des statuts et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux actionnaires, au Commissaire aux comptes, aux membres du CSE ou/et tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

### **ADOPTION DES RESOLUTIONS :**

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du président et du rapport sur les comptes du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 92.494 €.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité par la collectivité des actionnaires*

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

Comme conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée Générale consent au Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité par la collectivité des actionnaires*

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice, soit la somme de 92.494 €, de la manière suivante :

- Distribution de dividendes : ..... 80.000 €
- Affectation du solde du résultat en « Autres réserves » : .....12.494 €

Ainsi, le montant total distribué s'élève à 80.000 €, correspondant à un dividende d'environ 4,70 € par action.

À l'issue de cette opération, le poste « Autres réserves » sera augmenté de 116.453 € à 128.947 €, et les capitaux propres s'élèveront à 833.187 €.

MT

KA 503

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code général des impôts, nous vous rappelons que nous avons procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices :

- Exercice clos le 31 décembre 2023.....170.000 €
- Exercice clos le 31 décembre 2022.....240.000 €
- Exercice clos le 31 décembre 2021.....200.000 €

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité par la collectivité des actionnaires*

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions relevant dudit article et mentionnées dans ce rapport.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité par la collectivité des actionnaires*

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

(...)

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, avec faculté de délégation ou de substitution, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité par la collectivité des actionnaires*

#### **CLOTURE**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé après lecture.

MT

KIA

503

**Monsieur Jean-Christophe BOSCHET**  
Représentant permanent de la Société JCB PARTICIPATIONS  
Présidente

**Monsieur Philippe CAZES CARRERE**  
Représentant permanent de la Société CAZES CARRERE PARTICIPATIONS  
Directrice générale

**Les membres du Comité Social et  
Economique**

BOIGUILLE Boubou	
BA Aminata	
PORFIRIO SIMOES Claudineia	
BODI Bodi Adams	
BAH Laibatou	
TIMERA Mamoulaye	
FEIBOUKO Victorine	
TANDIA Lassana	
MSAIDIE Djirani	
MORAIS DE RESENDE Lucelia	
BOUCHHIB Mbark	
ADRAR Katie	
AMORIM-DE ALMEIDA MORAIS Susana Patricia	

YIT

KA 503



**SAS JRC-APR**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 170 000 €  
2 rue Louis Pergaud  
94700 Maisons-Alfort

\*\*\*\*\*

**Rapports du Commissaire aux Comptes**

**Exercice clos le 31 Décembre 2024**

**2AC AQUITAINE**



**Commissaire aux comptes**

---

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de Grande Aquitaine



Société au capital de 352 800 € - 384 041 349 R.C.S BORDEAUX

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31/12/2024**

Aux associés,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JRC-APR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BORDEAUX,  
Le 02 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes,  
2AC AQUITAINE

Représenté par  
Bertrand LAFFORT

## **ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## BILAN ACTIF

## Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	430 564	15 101	415 463	417 461
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	393 209	349 697	43 512	16 993
Autres immobilisations corporelles	236 276	145 304	90 973	61 080
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 140		25 140	21 140
<b>Actif immobilisé</b>	<b>1 085 189</b>	<b>510 102</b>	<b>575 087</b>	<b>516 674</b>
Stocks de matières premières, d'approvisionnements	3 445		3 445	3 445
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stock de marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	907 079	21 251	885 828	886 212
Autres créances	117 983		117 983	97 582
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	510 041		510 041	
<i>Dont actions propres</i>				
Disponibilités	403 122		403 122	1 027 901
Charges constatées d'avance	870		870	2 099
<b>Actif circulant</b>	<b>1 942 540</b>	<b>21 251</b>	<b>1 921 289</b>	<b>2 017 239</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion (actif)				
<b>TOTAL</b>	<b>3 027 729</b>	<b>531 353</b>	<b>2 496 376</b>	<b>2 533 914</b>

## BILAN PASSIF

### Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	170 000	170 000
<i>Dont versé</i>	<i>170 000</i>	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	517 240	517 240
Ecarts de réévaluation		
<i>Dont écart d'équivalence</i>		
Réserve légale	17 000	17 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		
Autres réserves	116 453	172 182
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	92 494	114 271
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Capitaux propres</b>	<b>913 187</b>	<b>990 693</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Autres fonds propres</b>		
Provisions pour risques	7 201	6 501
Provisions pour charges		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>7 201</b>	<b>6 501</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		19 958
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Dont emprunts participatifs</i>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	386 453	241 452
Dettes fiscales et sociales	1 095 539	1 105 855
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	93 996	169 455
Produits constatés d'avance		
<b>Dettes</b>	<b>1 575 989</b>	<b>1 536 720</b>
Ecart de conversion (passif)		
<b>TOTAL</b>	<b>2 496 376</b>	<b>2 533 914</b>

## COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 227 066		6 227 066	5 875 578
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>6 227 066</b>		<b>6 227 066</b>	<b>5 875 578</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 000	
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			4 163	57 088
Autres produits			19 124	58 532
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>6 254 353</b>	<b>5 991 199</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			82 687	77 349
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 293 954	1 258 451
Impôts, taxes et versements assimilés			148 443	140 931
Salaires et traitements			3 808 127	3 624 261
Charges sociales			699 646	625 703
Dotations aux amortissements sur immobilisations			50 663	42 975
Dotations aux provisions immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			20 174	
Dotations aux provisions pour risques et charges			2 200	
Autres charges			22 554	41 050
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>6 128 447</b>	<b>5 810 721</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>125 905</b>	<b>180 478</b>
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré</b>				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			17 041	76
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Produits financiers</b>			<b>17 041</b>	<b>76</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			26	708
Différences négatives de change				

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Charges financières</b>			<b>26</b>	<b>708</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>17 016</b>	<b>(632)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>142 921</b>	<b>179 846</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			8 600	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Produits exceptionnels</b>			<b>8 600</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			3 225	1 310
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			19 503	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>22 728</b>	<b>1 310</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>(14 128)</b>	<b>(1 310)</b>
Participation des salariés au résultat de l'entreprise			15 085	29 652
Impôt sur les bénéfices			21 214	34 613
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>6 279 994</b>	<b>5 991 274</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>6 187 500</b>	<b>5 877 003</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>			<b>92 494</b>	<b>114 271</b>

---

# ANNEXE

---

---

## PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

---

### Faits caractéristiques de l'exercice :

Pas de fait caractéristique

### Evènements significatifs postérieurs à la clôture :

Pas d'éléments significatifs postérieurs à la clôture

### Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### a. Principes et conventions générales :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables en vigueur à la date d'établissement des dits comptes annuels

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits e comptabilité est la méthode des couts historiques.

#### b. Permanence des méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### c. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

#### d. Titres immobilisés :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

#### e. Créances et dettes :

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## IMMOBILISATIONS

## Augmentations

Rubriques	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	435 735		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	431 102		42 264
Installations générales, agencements et divers	62 054		12 146
Matériel de transport	211 323		50 185
Matériel de bureau, informatique et mobilier	43 556		500
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>748 035</b>		<b>105 096</b>
Participations et mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	21 140		4 000
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>21 140</b>		<b>4 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 204 911</b>		<b>109 096</b>

## Diminutions

Rubriques	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors-service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		5 171	430 564	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel		80 158	393 209	
Installations générales, agencements et divers		12 467	61 734	
Matériel de transport		103 826	157 682	
Matériel de bureau, informatique et mobilier		27 196	16 860	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>223 646</b>	<b>629 485</b>	
Participations et mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			25 140	
<b>Total des immobilisations financières</b>			<b>25 140</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>228 818</b>	<b>1 085 189</b>	

## AMORTISSEMENTS

### Situation et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	18 274	12 955	16 128	15 101
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	414 109	15 768	80 181	349 697
Inst générales, agencements et divers	39 384	5 085	12 489	31 980
Matériel de transport	180 565	23 183	103 747	100 001
Mat de bureau et informatique, mobilier	35 904	4 627	27 208	13 323
Emballages récupérables et divers				
Total immobilisations corporelles	669 962	48 663	223 625	495 001
<b>TOTAL</b>	<b>688 236</b>	<b>61 618</b>	<b>239 753</b>	<b>510 102</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvement net amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnels	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations gales							
Inst techniques et outil. indust.							
Inst gales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Mat de bureau, infor. et mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Total des ventilations immos.							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>TOTAL DES DOTATIONS</b>		<b>TOTAL DES REPRISES</b>			<b>DOTATIONS - REPRISES</b>		

### Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

### Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				

### Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges	6 501	2 200	1 500	7 201
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>	<b>6 501</b>	<b>2 200</b>	<b>1 500</b>	<b>7 201</b>

### Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	1 077	20 174		21 251
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>	<b>1 077</b>	<b>20 174</b>		<b>21 251</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 578</b>	<b>22 374</b>	<b>1 500</b>	<b>28 452</b>

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

### Etat des créances

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	25 140		25 140
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>25 140</b>		<b>25 140</b>
Clients douteux ou litigieux	3 161		3 161
Autres créances clients	903 918	903 918	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	16 573	16 573	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices	13 410	13 410	
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	75 862	75 862	
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat – Divers			
Groupes et associés	419	419	
Débiteurs divers	11 719	11 719	
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>1 025 062</b>	<b>1 021 901</b>	<b>3 161</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>870</b>	<b>870</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 051 072</b>	<b>1 022 771</b>	<b>28 301</b>

### Etat des dettes

Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	386 453	386 453		
Personnel et comptes rattachés	588 790	588 790		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	202 438	202 438		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	228 383	228 383		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	75 929	75 929		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	93 996	93 996		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>1 575 989</b>	<b>1 575 989</b>		

## CHARGES A PAYER

**Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :**

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 929
Dettes fiscales et sociales	482 519
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	65 544
<b>TOTAL</b>	<b>567 992</b>

## PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	13 918
- Autres créances	690
<i>dont avoirs à recevoir</i>	690
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	7 000
<b>TOTAL</b>	<b>21 608</b>

## FONDS COMMERCIAL

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
ELEMENTS INCORPORELS	430 564			430 564	
<b>Total</b>	<b>430 564</b>			<b>430 564</b>	

Conformément aux recommandations de l'article 214-15 du PCG, des tests de dépréciation du fonds de commerce ont été réalisés à la clôture de l'exercice. Compte tenu des résultats de ces tests, aucune provision n'a été comptabilisée.

## VENTILATION DE L'FFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	1	
Ouvriers	128	
<b>TOTAL</b>	<b>137</b>	

## CAPITAL SOCIAL

### Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	17 000	0	0	17 000	10
Dont détenues par JCB PARTICIPATIONS	8 500	0	0	8 500	
Dont détenues par CAZES CARRERE PARTICIPATIONS	8 500	0	0	8 500	
<b>TOTAL</b>	<b>17 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 000</b>	<b>10</b>

## CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
CHARGES D'EXPLOITATION	869.98	
<b>TOTAL</b>		

---

**ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES**


---

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			49 653
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
<b>TOTAL</b>			<b>49 653</b>

Commentaires :

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses de calculs retenues :

Départ à la retraite à l'âge de 67 ans

Turn over fort pour les employés

Turn over fort pour les cadres

Taux actualisation : 3.38 %

Taux de progression des salaires : 1% pour les cadres

Taux de progression des salaires : 1% pour les non cadres

Charge sociales patronales : 20% pour les non cadres

Charges sociales patronales : 40% pour les cadres

Table de mortalité INSEE 2020-2022

Méthode de calcul : ANC 2021

---

## IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES

---

La SAS JCB PARTICIPATIONS, au capital de 956 000 euros, et située 40 rue Emile Fourcand, 33000 Bordeaux, détient 50 % des titres de la société JRC-APR.

La SAS CAZES CARRERE PARTICIPATIONS, au capital de 1 024 900 euros et située Avenue Marcel DASSAULT, ZAC Industrielle de Lons, 64140 Lons, détient 50 % des titres de la société JRC-APR.

---

## CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

---

	Charges financières	Produits financiers
TOTAL	26	17 041
Dont entreprises liées	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>17 041</b>

# **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article 15 des statuts, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

### **1- Prestations comptables et de contrôles de gestion**

#### *-Personnes concernées*

SAS JCB PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Jean-Christophe BOSCHET, son Président, société contrôlant la SAS JRC-APR au sens de l'article L. 233-3 du code de Commerce.

#### *-Nature et objet*

La SAS JCB PARTICIPATIONS a facturé à la SAS JRC-APR des prestations comptables et de contrôle de gestion.

#### *-Modalités*

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ces prestations ont donné lieu à facturation d'un montant de 74 400 € HT.

## **2- Convention de trésorerie**

### -Personnes concernées

SAS JCB PARTICIPATIONS représentée par Monsieur Jean-Christophe BOSCHET, son Président, société contrôlant la SAS JRC-APR au sens de l'article L. 233-3 du code de Commerce.

### -Nature et objet

Avances de trésorerie consenties par la SAS JCB PARTICIPATIONS à la SAS JRC-APR

### -Modalités

Au 31/12/2024, le compte courant de la SAS JCB PARTICIPATIONS présent à l'actif de la SAS JRC-APR s'élève à 399 € (identique au 31/12/2023)

La société SAS JCB PARTICIPATIONS étant en sauvegarde ces créances n'ont pas porté intérêts.

Fait à BORDEAUX,  
Le 02 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes,  
2AC AQUITAINE

Représentée par  
Bertrand LAFFORT

**SOCIETE JRC-APR**

Société par Actions Simplifiée au capital de 170.000 €  
Siège social : (94700) MAISONS-ALFORT – 2 rue Louis Pergaud

---

SIREN 789 311 222 RCS CRETEIL

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 18 JUIN 2025**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice, soit la somme de 92.494 €, de la manière suivante :

- Distribution de dividendes : ..... 80.000 €
- Affectation du solde du résultat en « Autres réserves » : .....12.494 €

Ainsi, le montant total distribué s'élève à 80.000 €, correspondant à un dividende d'environ 4,70 € par action.

À l'issue de cette opération, le poste « Autres réserves » sera augmenté de 116.453 € à 128.947 €, et les capitaux propres s'élèveront à 833.187 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code général des impôts, nous vous rappelons que nous avons procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices :

- Exercice clos le 31 décembre 2023.....170.000 €
- Exercice clos le 31 décembre 2022.....240.000 €
- Exercice clos le 31 décembre 2021.....200.000 €

*Certifié conforme*

**Monsieur Jean-Christophe BOSCHET**  
**Représentant permanent de la Société JCB PARTICIPATIONS**  
Présidente



**SOCIETE JRC-APR**

Société par Actions Simplifiée au capital de 170.000 €

Siège social : (94700) MAISONS-ALFORT – 2 rue Louis Pergaud

---

SIREN 789 311 222 RCS CRETEIL

---

**RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de notre Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ainsi que l'affectation de son résultat.

Le Commissaire aux comptes a reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de ses rapports.

Il vous sera rendu compte des constatations et avis formulés par le Commissaire aux comptes de votre Société dans l'exercice normal de sa mission.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de votre société ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais impartis.

**I. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE**

**COMPTE DE RESULTAT**

Nous avons réalisé au cours de cet exercice, un chiffre d'affaires d'un montant de 6.227.066 € contre 5.875.578 € l'exercice précédent, soit une hausse de 5,98 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires porte exclusivement sur la vente de services comme l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation ressort à 6.254.353 € contre 5.991.199 €, soit une hausse de 4,39 % par rapport à l'exercice précédent.

Le montant des charges d'exploitation s'est élevé au cours de cet exercice à la somme de 6.128.447 € contre 5.810.721 € l'exercice précédent, soit une hausse de 5,47 % par rapport à l'exercice précédent.

JCB

Le tableau comparatif des charges d'exploitation se présente comme suit :

<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>%</b>
<b>Achats de matières Premières</b>	82.687	77.349	6,90
<b>Autres achats et charges externes</b>	1.293.954	1.258.451	2,82
<b>Impôts, taxes versements assimilés</b>	148.443	140.931	5,33
<b>Salaires et traitements</b>	3.808.127	3.624.261	5,07
<b>Charges sociales</b>	699.646	625.703	11,82
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations. Dot.amort.</b>	50.663	42.975	17,89
<b>Dotations s/actif circ. Dot.prov.</b>	20.174	-	100
<b>Dotations aux provisions pour risques et charges</b>	2.200	-	100
<b>Autres charges</b>	22.554	41.050	(45,06)
<b>TOTAL</b>	<b>6.128.447</b>	<b>5.810.721</b>	<b>5,47</b>

Le résultat d'exploitation fait apparaître un bénéfice d'exploitation de 125.905 € contre un bénéfice d'exploitation de 180.478 € lors de l'exercice précédent, soit une baisse de (30,24) % par rapport à l'exercice précédent.

En intégrant ce résultat sur les opérations de nature financière, soit un bénéfice financier de 17.016 €, le résultat courant avant impôts est un bénéfice de 142.921 €.

Enfin, après prise en compte des produits et charges de nature exceptionnelle, soit une perte exceptionnelle de (14.128) €, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour un montant de 15.085 € et de l'impôt sur les sociétés pour la somme de 21.214 €, l'exercice clos le 31 décembre 2024 se traduit par un bénéfice comptable de 92.494 € représentant 1,48 % du chiffre d'affaires contre un bénéfice de 114.271 € l'exercice précédent représentant 1,84 % du chiffre d'affaires.

Au titre des charges comptabilisées, fiscalement non déductibles, il y a lieu de signaler :

- Prov. Et charges à payer non déductibles : ..... 31.365 €
- Amendes et pénalités : ..... 300 €
- Taxe sur les véhicules de sociétés : ..... 1.815 €
- Impôt sur les sociétés : ..... 21.214 €

Au titre des déductions, il y a lieu de signaler :

- Prov. Et charges à payer non déductibles antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice : ..... 45.314 €

Le résultat fiscal est excédentaire pour un montant de 101.874 € à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2024.

### **BILAN**

L'analyse du bilan permet de tirer les chiffres significatifs suivants :

<b>DETAIL DES POSTES DE BILAN</b>	<b>ACTIF</b>	<b>PASSIF</b>
<b>ACTIF</b>		
Immobilisations nettes.....	575.087	
Matières premières.....	3.445	
Clients et comptes rattachés.....	885.828	
Autres créances.....	117.983	
Valeurs mobilières de placement....	510.041	
Disponibilités.....	403.122	
Charges constatées d'avance.....	870	
<b>PASSIF</b>		
Capitaux propres.....		913.187
Provisions pour risques.....		7.201
Dettes fournisseurs.....		386.453
Dettes fiscales et sociales.....		1.095.539
Autres dettes.....		93.996
<b>TOTAL</b>	<b>2.496.376</b>	<b>2.496.376</b>

Le poste « Clients et comptes rattachés » s'élève à 885.828 € et représente 14,23 % du chiffre d'affaires H.T.

### **DETTES**

Le poste des « Dettes » s'élève à la somme de 1.575.989 € et se ventile comme suit :

- 1° Le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'élève à 386.453 €.
- 2° Le poste « Dettes d'exploitation de nature salariale, sociale et fiscale » s'élève à 1.095.539 € et sont les suivantes :
 

• Personnel et comptes rattachés : .....	588.790 €
• Charges sociales : .....	202.438 €
• Etat et autres collectivités : .....	304.312 €
- 3° Le poste « Autres dettes » s'élève à 93.996 €.

## II. ETAT DES GARANTIES ACCORDEES PAR LA SOCIETE

NEANT

## III. CHANGEMENT DE METHODE

NEANT

## IV. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Une information sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients est requise par les dispositions du code de commerce.

Nous vous présentons les factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2024 dont le terme est échu ou factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice, dans les tableaux ci-après annexés, qui ont été établis conformément aux modèles fixés par l'arrêté du 20 mars 2017.

### INFORMATIONS SUR LES FACTURES RECUES NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE, ET DONT LE TERME EST ECHU

(Article D.441-6 du code de commerce)

Compte général	Compte auxiliaire	Intitulé	Échus jusqu'au 31.12.2024				Total Échus	À échoir à partir du 31.12.2024				Total À échoir
			0 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	+ de 90 j		0 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	+ de 90 j	
Total Fournisseurs			61 325,92	36 614,93	2 042,55	12 612,34	112 495,7400	232 159,20	21 551,56	0,00	0,00	253 710,7600
Total Fournisseurs	366 206,50	Chiffre d'affaires TTC Fournisseurs 1 884 396,53				Pourcentage sur Chiffre d'affaires Fournisseurs				19,43 %		

### INFORMATIONS SUR LES FACTURES EMISES NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE, ET DONT LE TERME EST ECHU

(Article D.441-6 du code de commerce)

Compte général	Compte auxiliaire	Intitulé	Échus jusqu'au 31.12.2024				Total Échus	À échoir à partir du 31.12.2024				Total À échoir
			0 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	+ de 90 j		0 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	+ de 90 j	
Total Clients			138 441,05	138 792,51	0,00	10 192,06	287 425,6200	595 022,49	0,00	0,00	0,00	595 022,4900
Total Clients	882 448,11	Chiffre d'affaires TTC Clients 7 737 683,99				Pourcentage sur Chiffre d'affaires Clients				11,40 %		

## V. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Aucun événement significatif qui serait survenu depuis la clôture de l'exercice 2024 écoulé n'est à rapporter.

FCB

## **VI. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

Nous clôturons l'exercice 2024 sur des résultats satisfaisants. L'exercice en cours se déroule normalement tant en ce qui concerne le volume de la progression de l'activité ainsi que les marges à réaliser.

## **VII. INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET TITRES DE PARTICIPATION**

NEANT

## **VIII. AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice pour la somme de 92.494 € de la manière suivante :

- Distribution de dividendes : ..... 80.000 €
- Affectation du solde du résultat en « Autres réserves » : .....12.494 €

Ainsi, le montant total distribué s'élève à 80.000 €, correspondant à un dividende d'environ 4,70 € par action.

À l'issue de cette opération, le poste « Autres réserves » sera augmenté de 116.453 € à 128.947 €, et les capitaux propres s'élèveront à 833.187 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code général des impôts, nous vous rappelons que nous avons procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices :

- Exercice clos le 31 décembre 2023.....170.000 €
- Exercice clos le 31 décembre 2022.....240.000 €
- Exercice clos le 31 décembre 2021.....200.000 €

## **IX. ACTIVITE DE NOTRE SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT (Art. L 232-1 du Code de commerce)**

L'activité de notre Société ne nécessite aucune dépense pour ce poste.

## **X. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE DENOMMEES "CONVENTIONS REGLEMENTEES"**

Conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, il est donné lecture du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes sur les conventions visées à cet article.

Nous vous remercions d'approuver ce rapport.

## **XI. QUITUS A VOTRE PRESIDENT**

Nous vous demandons de donner quitus de sa gestion à votre président au titre de l'exercice sous examen.

## **XII. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

## **XIII. OBSERVATIONS DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE**

Nous vous informons que les membres du Comité Social et Economique ont reçu tous les documents communiqués aux actionnaires, les communications ayant été faites simultanément.

Aucune observation n'a été faite par le Comité Social et Economique.

(...)

## **XV. ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

L'Annexe donne toutes les explications complémentaires.

En conclusion, les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous prions de bien vouloir les approuver, et nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Fait à MAISONS-ALFORT

Le 18 juin 2025

**Monsieur Jean-Christophe BOSCHET**  
**Représentant permanent de la Société JCB PARTICIPATIONS**  
Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop at the top and a vertical line extending downwards, ending in a small hook.